



## Traité Brakhot

### Michna 2 - Chapitre 3

קברו את המת וחזרו אם יכולין להתחיל ולגמור עד שלא יגיעו  
לשורה, יתחילו; ואם לאו, לא יתחילו. העומדין בשורה הפנימין  
פטורין, והחיצונים חייבין.

[Ceux qui] ont enterré le mort et reviennent - S'ils peuvent commencer et terminer avant qu'ils ne soient arrivés à la procession (litt. la rangée - voir commentaires), qu'ils commencent ; et sinon, qu'ils ne commencent pas. Ceux qui se tiennent dans la procession - s'ils se trouvent dans la rangée intérieure, ils sont exemptés [du Shéma], et les rangées extérieures en ont l'obligation.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)